

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



AUX LOCATAIRES DES

habitations Saint-Vallier

Du 5605 au 5675, rue Saint-Denis

5600 et 5610, rue De Saint-Vallier

Du 401 au 429, rue Des Carrières

et

habitations Paul-Buissonneau

Du 5640 au 5670, rue De Saint-Vallier

Construction du projet Îlot Rosemont

Résumé

- ▶ L'Îlot Rosemont est la dernière construction du projet des Ateliers municipaux qui vise à dynamiser le quartier (bibliothèque, parcs, logements sociaux, etc.).
- ▶ Le projet Îlot Rosemont comprendra :
 - la 11^e résidence avec services du réseau ENHARMONIE, avec 193 logements pour personnes âgées à revenus modestes. Ce projet répond aux besoins grandissants de logements abordables et s'inscrit dans le cadre du programme AccèsLogis.
 - Un centre administratif de l'OMHM plus facile d'accès et plus convivial pour les locataires et les demandeurs de logements.
- ▶ Les travaux à l'Îlot Rosemont sont financés par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et la Ville de Montréal.
- ▶ Les travaux commencent le **3 septembre 2019**.



DES QUESTIONS?

MARC SÉDILLOT

Agent de liaison

514 868-3077



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Caractéristiques

- ▶ Le projet Îlot Rosemont sera construit en partie au-dessus du terminus d'autobus.
- ▶ Le projet implique plusieurs partenaires : la Société d'habitation du Québec (SHQ), la Ville de Montréal, la Société de transport de Montréal (STM) et l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie.
- ▶ L'entrée des résidents de la Résidence ENHARMONIE sera sur la rue Saint-Denis, tandis que l'entrée des bureaux de l'Office municipal d'habitation de Montréal donnera sur le boulevard Rosemont.
- ▶ Le chantier devrait durer environ 3 ans.



Logements dans la Résidence

Il est prévu d'avoir 193 logements dans la 11^e Résidence ENHARMONIE qui fera partie de l'Îlot Rosemont. Il est trop tôt pour connaître les critères d'accessibilité, le prix des logements, les dimensions, etc. Quand l'information sera disponible, nous vous en aviserons.

Métro et autobus

- ▶ Le métro restera en fonction pendant toute la durée des travaux. Pour y accéder, vous devrez utiliser l'accès du côté du boulevard Rosemont.
- ▶ Le terminus d'autobus sera fermé. Les arrêts d'autobus seront déplacés. La Société des transports de Montréal (STM) vous avisera des détails.

Inconvénients

- ▶ Bruit, poussière et vibrations, surtout au moment de la construction des fondations (les 6 à 8 premiers mois)
- ▶ Présence d'équipements et de machine lourde
- ▶ Circulation intense à prévoir dans le quartier
- ▶ Les locataires des habitations Saint-Vallier n'auront pas accès à leur garage. Les locataires ayant des places de stationnement seront rencontrés individuellement.
- ▶ D'autres travaux sont en cours dans le quartier ou sont prévus dans les prochains mois. L'OMHM n'a toutefois aucun contrôle sur ces chantiers.

Avec vous

Deux rencontres d'information ont eu lieu le 11 juillet 2019 dans la salle communautaire des habitations Saint-Vallier.



Participants à la rencontre de 13 h 30 :

- ▶ 30 locataires ainsi que,
- ▶ Marcellin Hudon, directeur du développement du parc de logements
- ▶ Isabelle Garon, directrice de projets
- ▶ Constantin Traiforos, surveillant de travaux
- ▶ Sylvie Marchand, directrice du Secteur Nord-Ouest
- ▶ Samuel Chaput, directeur adjoint du Secteur Nord-Ouest
- ▶ Sylvain Beauclair, directeur de l'entretien et des réparations
- ▶ Roger Petissaint, préposé à l'entretien et aux réparations
- ▶ Vincent Brossard, directeur du Service de la gestion des logements abordables
- ▶ Guerda Jean-Marie, agente de location
- ▶ Ingrid Dirickx, chargée de communications
- ▶ Animateur : Marc Sédillot, agent de liaison

Participants à la rencontre de 18 h 30 :

- ▶ Une dizaine de locataires des habitations Paul-Buissonneau et Saint-Vallier
- ▶ Martin Després, chargé de communications
- ▶ Marc Sédillot, agent de liaison

Questions des locataires

1. Ne pouvait-on pas construire ailleurs?

L'Îlot Rosemont est l'aboutissement d'un travail de longue haleine qui a commencé dans les années 90 par la construction des habitations Saint-Vallier. Le souhait était alors de dynamiser le quartier à la suite du départ des Ateliers municipaux. Depuis, plusieurs autres projets ont vu le jour, notamment la Coopérative d'habitation des Côteaux verts, Quartier 54, la bibliothèque Marc-Favreau et les habitations Paul-Buissonneau.

2. Quand aura lieu le dynamitage?

Le dynamitage aura lieu dans les 6 à 8 premiers mois du projet pour construire les fondations du bâtiment.

3. Y aura-t-il des coupures d'électricité, d'eau, etc.?

Oui. L'entrepreneur vous avisera 48 heures à l'avance. Dans la mesure du possible, nous essaierons de couper l'eau, l'électricité, etc. au moment où il y a le moins d'impact pour vous.

4. Les impacts du vent ont-ils été calculés?

Oui. Les études ont démontré qu'il y aura peu d'impacts sur la situation actuelle.

5. Quelle sera la distance entre les habitations Saint-Vallier et l'Îlot Rosemont?

La distance prévue est semblable à celle d'une rue à deux voies.

6. Les bruits provenant de l'immeuble, comme la climatisation, seront-ils isolés?

Oui. Les arbres serviront d'écran antibruit.

7. Un lavage plus fréquent des fenêtres est-il prévu?

Au besoin, nous verrons à laver les fenêtres. Nous porterons également une attention particulière à l'entretien des habitations Saint-Vallier pendant les travaux.

8. Y a-t-il un risque d'avoir de la vermine (rats, particulièrement)?

Les rats vivent dans les tuyaux et les canalisations. Pour les fondations de l'Îlot Rosemont, nous creuserons dans la terre. Nous ne nous attendons toutefois pas à avoir de problèmes de vermine. Le Service de la salubrité de l'OMHM portera une attention particulière tout au long des travaux. Si vous voyez de la vermine, téléphonez immédiatement au centre d'appels, au 514 872-6646.

9. Qui s'occupera des médias?

L'OMHM et ses partenaires doivent se rencontrer bientôt pour convenir de nos façons de faire en matière de relations avec les médias.

10. Y aura-t-il un guichet bancaire?

Non.

11. Y aura-t-il des commerces dans le projet?

Non.

Stationnement

Pourquoi n'avons-nous pas accès à nos places de stationnement?

Pour construire les fondations et le stationnement du bâtiment, un tunnel sera creusé à partir du stationnement actuel des habitations Saint-Vallier. Après les travaux, cet accès sera toujours présent. Ainsi, les résidents et les employés de l'OMHM devront passer par le tunnel pour stationner leur voiture.

Si nous n'avons pas accès au garage, où irons-nous stationner notre voiture? Les places de stationnement dans la rue sont prises par les gens qui prennent le métro.

Nous cherchons actuellement des options de stationnement pour les voitures de certains locataires.

Le quartier fait partie des projets novateurs TOD (transit-oriented development) qui misent sur le transport en commun (métro, Communauto, bixi et bus). Les places de stationnement sont donc plutôt rares. Si vous avez des idées, n'hésitez pas à en parler à l'agent de liaison.

À la fin du chantier, les locataires actuels auront-ils priorité sur leur place de stationnement?

Nous allons réévaluer les besoins en stationnement à la fin du chantier. Nous vous tiendrons au courant.

Merci

POUR VOTRE COLLABORATION!

Pour toute autre demande, communiquez avec le centre d'appels et de la sécurité :

Entretien, réparations et extermination 7 h à 23 h - 7 j/7 | Réparations urgentes et sécurité 24 h/24 - 7 j/7

514 872-OMHM (6646)

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :

Montréal 

Société
d'habitation

Québec 